

Sous-comité de relations du travail

**Personnel enseignant – Formation générale des adultes**

Rencontre du : 17 avril 2020 à 8h15

Lieu : Vidéoconférence sur Zoom

Membres : Pour la commission : Pour le syndicat :

Stéphanie Bonneau Joël Gagné

Annie Bouchard Pascale Juneau

Julie Truchon Dany Simard

Joël Tremblay

Membre (s) absent (s) : Jérôme Carette

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| No | **Sujets** | **Contenus, discussions, modifications, arguments** | **Décision** |
| **1.** | **Mot de bienvenue** | En l’absence de M. Jérôme Carette, Mme Julie Truchon assume la présidence de la rencontre. Elle souhaite la bienvenue aux membres du comité.  M. Joël Gagné est responsable du secrétariat. |  |
| **2.** | **Lecture et adoption de l’ordre du jour** | Mme Julie Truchon fait la lecture de l’ordre du jour.  L’ordre du jour est le suivant :   1. Bienvenue; 2. Lecture et adoption de l’ordre du jour; 3. Acceptation du procès-verbal du 17 octobre 2019; 4. Calendrier scolaire (P-S); 5. Poursuite des apprentissages (P-S); 6. État de situation Diplômatiqc (P-S); 7. Entrée du mois d’août (P-S); 8. Sondage relâche 2021 (P); 9. Entente Diplômatiqc été 2020 (S); 10. Comité paritaire EBP-FGA du 17 décembre (S); 11. Concours Ma plus belle histoire (S); 12. Affaires nouvelles :   12.1 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  13. Levée de la rencontre | M. Joël Tremblay propose l’acceptation de l’ordre du jour.  Accepté à l’unanimité. |
| **3.** | **Acceptation du procès-verbal du 17 octobre 2019** | M. Joël Gagné fait la lecture du procès-verbal.  **Suivis :**  **8. État de la suppléance**  Mme Stéphanie Bonneau apporte des précisions sur la suppléance effectuée par trois enseignantEs. C’est à leur demande et en tenant compte de la situation que cela s’est produit. Le même contexte s’est répété une seule autre fois au Pavillon Goyer.  **9. Gala 2020**  Mme Stéphanie Bonneau annonce qu’en raison de la situation actuelle, le Gala 2020 a dû être annulé. Toutefois, elle mentionne qu’advenant le cas où il y aurait reprise des activités et que des élèves arriveraient en fin de parcours, il serait possible de souligner les réussites en fin d’année.  **10. Plateau CODERR**  Dès le 13 mars, à l’annonce de la fermeture du Centre pour deux semaines, des rencontres téléphoniques ont eu lieu avec le Groupe CODERR, le Centre local d’emploi ainsi qu’avec Emploi-Québec. Le dossier est à suivre. | Mme Annie Bouchard propose l’adoption du procès-verbal.  Accepté à l’unanimité. |
| **4.** | **Calendrier scolaire**  **(P-S)** | Mme Annie Bouchard effectue le dépôt du calendrier scolaire pour l’année 2020-2021. Elle précise que ce calendrier est conçu de manière à s’arrimer le plus possible avec le calendrier scolaire du secteur des jeunes.  Mme Stéphanie Bonneau mentionne que le calendrier a été également déposé en CPPE. Mme Julie Truchon demande à la partie syndicale si un retour de consultation est possible pour le 1er mai 2020. Mme Pascale Juneau mentionne qu’il sera possible pour la partie syndicale d’effectuer un retour dans ce délai. |  |
| **5.** | **Poursuite des apprentissages**  **(P-S)** | Mme Julie Truchon précise que ce sujet vise à faire le point sur la poursuite des apprentissages à la formation générale des adultes dans le contexte de la situation reliée à la Covid-19.  Mme Stéphanie Bonneau effectue un état de la situation vécue au Centre depuis le 13 mars. Du côté de Diplômatiqc, dès le vendredi 13 mars, le personnel enseignant a accepté de poursuivre l’accompagnement des élèves puisque les apprentissages se font à distance et en ligne. Certains ralentissements étaient perceptibles compte tenu de la réalité de chacun.  Quant aux autres enseignantEs, ils ont pu rejoindre la majorité de leurs élèves dans les deux premières semaines. Des moyens ont été déployés pour que les enseignantEs et les élèves puissent obtenir le matériel nécessaire (portable, cahiers d’exercices…), ce qui a permis à la plupart des élèves de continuer d’avancer dans leurs apprentissages. Comme des élèves n’ont pas pu débuter le 15 mars, du travail pédagogique a été demandé aux enseignantEs qui devaient les recevoir. Tous les suivis en milieux de stages ont été interrompus. Le bilan est très positif selon Mme Bonneau.  M. Joël Tremblay s’informe d’une situation particulière pour une élève effectuant un stage dans un milieu considéré comme un service essentiel. La situation sera éclaircie et un retour sera effectué à M. Tremblay.  Mme Pascale Juneau demande de quelle façon s’est déroulée la récupération du matériel compte tenu des directives de la Santé publique. Mme Bonneau mentionne que seulement quelques enseignantEs se sont présentés au Centre puisque la plupart étaient déjà partis avec leurs effets le 13 mars, suite à l’annonce de la fermeture du Centre.  M. Joël Gagné revient sur la communication du 9 avril provenant du ministre Jean-François Roberge dans laquelle des directives pour la formation générale des adultes y apparaissaient. Le ministre demandait alors de mettre des moyens en place pour que les élèves souhaitant poursuivre leurs apprentissages à distance puissent le faire, et ce, au plus tard le 27 avril. M. Gagné fait le constat que le CFGA a pris l’initiative de ce côté. Cependant, c’est la partie des évaluations qui cause un problème. Mme Bonneau confirme et déplore le comportement du ministère au niveau de l’évaluation. Une demande sera faite pour que les salles d’examens puissent rouvrir le plus rapidement possible tout en respectant les consignes de distanciation sociale. |  |
| **6.** | **État de situation Diplômatiqc**  **(P-S)** | Mme Stéphanie Bonneau donne les statistiques d’utilisation de la plateforme Diplômatiqc :   * 385 élèves actifs; * 783 élèves en danger; * 289 élèves ont bénéficié d’un accompagnement tuteur; * 154 élèves ont passé des examens en date du 11 mars 2020; * 22 élèves sont en attente de passation d’examens; * 155 élèves sont en préparation pour un examen; * 980 élèves ont réussi des cours, incluant Métho et mise à niveau; pour lesquels un succès est déclaré au MEES; * 10 élèves ont complété l’ensemble des séquences de français ou de mathématiques.   En ce qui concerne les enseignantEs, 3 sont à temps plein en français et 2 en mathématiques. On dénombre également 3 enseignants à temps partiel en français et 3 en mathématiques.  À ces nombres s’ajoutent une conseillère pédagogique, une personne responsable aux examens et deux membres du personnel administratif. Mme Bonneau se dit satisfaite du travail de l’équipe qui est très dynamique.  M. Joël Gagné demande à la partie patronale si l’organisme Challenge U a mis de la pression sur le Centre pour la passation des examens depuis la fermeture des pavillons, le 13 mars 2020, comme cela a été rapporté par d’autres syndicats où les commissions scolaires sont partenaires de cette entreprise.  Mme Bonneau confirme avoir eu des discussions avec un responsable de Challenge U car, ici aussi, l’équipe a senti une certaine pression. Le Centre fait tout ce qui lui est possible de faire dans le contexte actuel et s’assure du respect des directives de la Santé publique. |  |
| **7.** | **Entrée du mois d’août**  **(P-S)** | Mme Stéphanie Bonneau mentionne que la planification pour la rentrée du mois d’août se vit depuis quelques années selon une formule de volontariat et tout se passe très bien. Il ne manque qu’une seule personne pour compléter l’opération. À la demande de Mme Pascale Juneau, Mme Bonneau précise que ce sont des enseignantEs permanentEs ou en haut de la liste de rappel qui effectueront la rentrée plus tôt en août. |  |
| **8.** | **Sondage relâche 2020-2021**  **(S)** | Mme Stéphanie Bonneau explique le fonctionnement en rotation depuis 3 ans pour combler les besoins lors la semaine de relâche : les élèves ayant l’obligation de fréquenter le Centre pendant 3 jours au cours de cette période.  Certaines précisions sont apportées par M. Joël Tremblay quant au changement de pratique depuis les 3 dernières années. |  |
| **9.** | **Entente Diplômatiqc**  **été 2020**  **(S)** | Mme Julie Truchon mentionne que la partie patronale fera parvenir une copie de l’entente révisée à la partie syndicale pour validation.  Mme Stéphanie Bonneau précise que les enseignantEs s’impliquent selon leur disponibilité et que certains besoins sont comblés par du personnel à taux horaire.  Mme Pascale Juneau prendra connaissance du projet d’entente et effectuera un suivi au Service des ressources humaines pour une éventuelle signature. |  |
| **10.** | **Comité paritaire EBP-FGA du 17 décembre**  **(S)** | M. Joël Gagné dresse le bilan de la rencontre du comité paritaire EBP-FGA qui s’est tenue au Pavillon de formation en employabilité où l’objectif était de jeter un regard sur les moyens mis en place pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers.  Mme Stéphanie Bonneau rappelle qu’à la FGA, la majeure partie de la clientèle est à risque et nécessite un suivi particulier.  M. Gagné reconnait qu’il existe un processus relativement complet en place et que la direction en avait fait une bonne présentation. Il ajoute que le rôle et l’implication ont été bien expliqués lors de la rencontre, mais que cela n’est pas consigné dans les documents.  Mme Bonneau mentionne que la direction est impliquée dès le début du processus d’organisation scolaire où les besoins de soutien sont exprimés. Par la suite, elle intervient de façon régulière et participe aux rencontres de concertation avec les tuteurs et enseignants en mathématiques et en français toutes les 6 semaines pour faire le suivi de l’ensemble des élèves.  Mme Pascale Juneau intervient afin de confirmer le rôle de la direction et que, tel que stipulé dans la convention collective, celui-ci devrait apparaître de façon plus formelle dans la démarche.  Mme Bonneau se dit prête à réviser les documents pour répondre à la demande et soumettra un projet lors d’une prochaine rencontre du comité EBP. |  |
| **11.** | **Concours Ma plus belle histoire**  **(S)** | M. Joël Gagné informe que la remise des recueils et prix aux participantEs, prévue le 30 avril 2020 en collaboration avec les enseignantEs de français et la direction du Centre, est annulée en raison de la situation actuelle.  M. Gagné propose de faire parvenir par la poste une copie du recueil régional à chaque personne ayant participé au concours. Il suggère également que la remise de prix pour souligner l’édition 2019-2020 du concours s’effectue au même moment que le lancement de l’édition 2020-2021, soit à l’automne prochain. Il est convenu que M. Gagné achemine les recueils au Centre qui les fera parvenir aux participantEs. De plus, il tient à féliciter l’équipe du Centre qui, pour une 2e année consécutive, s’est mérité le prix « Coup de pouce » pour son implication et la promotion du concours auprès de la clientèle.  M. Gagné communiquera avec l’une des responsables du concours afin de l’informer que la Fédération des syndicats de l’enseignement leur a décerné ce prix.  Mesdames Pascale Juneau et Stéphanie Bonneau soulignent la participation de l’équipe qui travaille fort pour amener les élèves à se dépasser et produire des textes de qualité. |  |
| **12.** | **Affaires nouvelles** | Rien à ce point. |  |
| **13.** | **Levée de la rencontre** | La rencontre est levée à 9h30. | M. Dany Simard  propose la levée de la rencontre.  Accepté à l’unanimité. |

Joël Gagné, secrétaire

Madame Pascale Juneau, présidente Monsieur Jérôme Carette, directeur

Syndicat de l’enseignement Service des ressources humaines